

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL COMMUNAUTAIRE

Chaque demande doit faire l'objet d'une fiche à transmettre au moins 15 jours avant la date souhaitée à :

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle (CC3M)

56 Avenue Pierre Semard 54360 Blainville-sur-l'Eau

Tel : 03.83.71.43.62 - Mail : secretariat@cc3m.fr

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Commune/Association (nom-adresse):

.....

Référent (nom-prénom-coordonnées téléphoniques et mail)* :

.....

**Le référent sera le seul interlocuteur auprès des agents de la CC3M.*

Matériel demandé (précisez le nombre) :

- ☐ Gobelets Ecocup uni (max. 600) :
- ☐ Ecran :
- ☐ Vidéoprojecteur :
- ☐ Support de sacs de tri et ordures ménagères (max. 5+1) :
- ☐ Pinces à déchets (max. 10) :
- ☐ Grilles caddies (max. 5) :
- ☐ Autre :

Période souhaitée :

du :/...../..... matin ☐ après-midi ☐

au :/...../..... matin ☐ après-midi ☐

Les modalités de retrait, de restitution et la durée du prêt seront précisées ultérieurement par les services de la CC3M.

En cas de dégradation du matériel prêté, une facture de remise en état sera établie par la collectivité à l'encontre du demandeur.

A le

Signature du demandeur

CADRE RESERVE A LA CC3M

Retour demande :

☐ Accord

☐ Refus (motif) :

.....
.....

Modalités de prêt supplémentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Départ :

Matériel remis par le/...../.....

Etat :

Retour :

Matériel réceptionné par le/...../.....

Etat :

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....